



### Quel soutien ?

UNE REMISE SUR LE MATERIEL TECHNIQUE, concernant uniquement le matériel d'éclairage, accroches, consoles, blocs et prolongateurs. Le tarif de location sera basé sur une semaine de location payante pour la durée totale du festival, quel que soit le nombre de jours d'utilisation. Cette aide répond à la problématique de durée qui rend habituellement coûteux le matériel pourtant peu onéreux de l'Artdam. *Ainsi, le coefficient de location sera de 3,40 (à titre indicatif, il est ordinairement de 8,20 pour 30 jours de location).*

Vous pouvez accéder au catalogue complet de notre matériel scénique sur le site [www.artdam.asso.fr](http://www.artdam.asso.fr) rubrique « ressource technique ».

### En quelques lignes...

Dans la suite de l'expérience menée depuis 2018 avec les compagnies de Bourgogne-Franche-Comté au cours du festival OFF d'Avignon, l'Artdam renouvelle en 2020 un soutien spécifique.

Ce soutien est une déclinaison des ressources habituelles proposées par l'Artdam, à des conditions et tarifications spécifiques. Il s'appuie sur les moyens existants de l'Artdam.

### Pour qui ?

Toutes les compagnies de Bourgogne-Franche-Comté sont éligibles, pourvu qu'elles remplissent les conditions suivantes :

- Etre une compagnie domiciliée en Bourgogne-Franche-Comté
- Jouer au festival Avignon OFF ou Villeneuve en Scène au moins 7 jours pendant la durée des festivals

### Comment ?

Pour bénéficier de ces ressources, il suffit de les demander !

Si vous souhaitez bénéficier de la tarification spéciale sur le matériel, il vous suffira de nous demander un devis en précisant que vous jouez au festival OFF ou à Villeneuve en Scène, et en nous indiquant vos dates et votre lieu de représentation.

Le coefficient préférentiel vous sera ainsi automatiquement appliqué. Ce devis ne vous engage pas, vous resterez libre de le conclure ou non.

*Attention toutefois, le recours au matériel de l'Artdam nécessite d'être préalablement adhérent (30€ annuel pour une association culturelle).*

Bien évidemment, quelques mois nous séparent encore du festival et il vous appartient de trouver le bon tempo pour nous solliciter ; Votre moment sera le nôtre (sous réserve de disponibilité du matériel) !

## Go !

N'hésitez pas à solliciter lorsque vous le souhaitez. Ces ressources sont à votre disposition.

Pour toute question, contactez  
*Stéphane LEPOIL* au 03 80 67 22 06 ou  
[direction@artdam.asso.fr](mailto:direction@artdam.asso.fr)

Pour obtenir un devis de matériel,  
contactez

*Philippe MAILLET* au 03 80 67 08 63 ou  
[philippe.maillet@artdam.asso.fr](mailto:philippe.maillet@artdam.asso.fr)



ARTDAM

7 rue du Professeur Louis Neel

21600 LONGVIC

03 80 67 22 06

[www.artdam.asso.fr](http://www.artdam.asso.fr)

## Mutualisation

Se produire au Festival OFF d'Avignon est une aventure complexe. Aussi, il est particulièrement important de pouvoir aborder cette expérience armé de regards et d'expériences croisés.

Dans ce but, nous faciliterons la mise en relation des différentes compagnies de Bourgogne-Franche-Comté participant au festival cette année dès la clôture des inscriptions au OFF.

Les sources de mutualisation sont nombreuses : partager un régisseur, mutualiser un véhicule, un hébergement, échanger sur le retour d'expérience d'une compagnie chevronnée...

Nous reviendrons ainsi vers vous courant avril !



## Partenaires



Des accompagnements complémentaires à ceux mis en place par l'Artdam sont proposés par Culture Action à l'occasion du festival OFF d'Avignon : conseils et avis juridiques et contractuels. Vous pouvez vous rapprocher de cette structure afin de découvrir leur offre :  
<http://www.culture-action.org/>



Avignon Festival et Compagnies, organisateur du festival d'Avignon OFF est un partenaire incontournable, nous vous convions particulièrement à visiter leur site :

<https://www.avignonleoff.com/pros-presse/>

Il contient de nombreuses ressources qui facilitent la préparation du festival pour les compagnies.



L'Artdam et ses actions en direction des compagnies sont financées par le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Des actions conjointes seront proposées aux compagnies à l'occasion du festival 2020.

